

RAPPORT AGRICOLE 2016 SYNTHÈSE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Office fédéral de l'agriculture OFAG

Editeur

Office fédéral de l'agriculture OFAG
CH-3003 Berne
Téléphone : 058 462 25 11
Télécopie : 058 462 26 34
Internet : www.rapportagricole.ch
Copyright : OFAG, Berne 2016

Conception

Panache AG, Berne

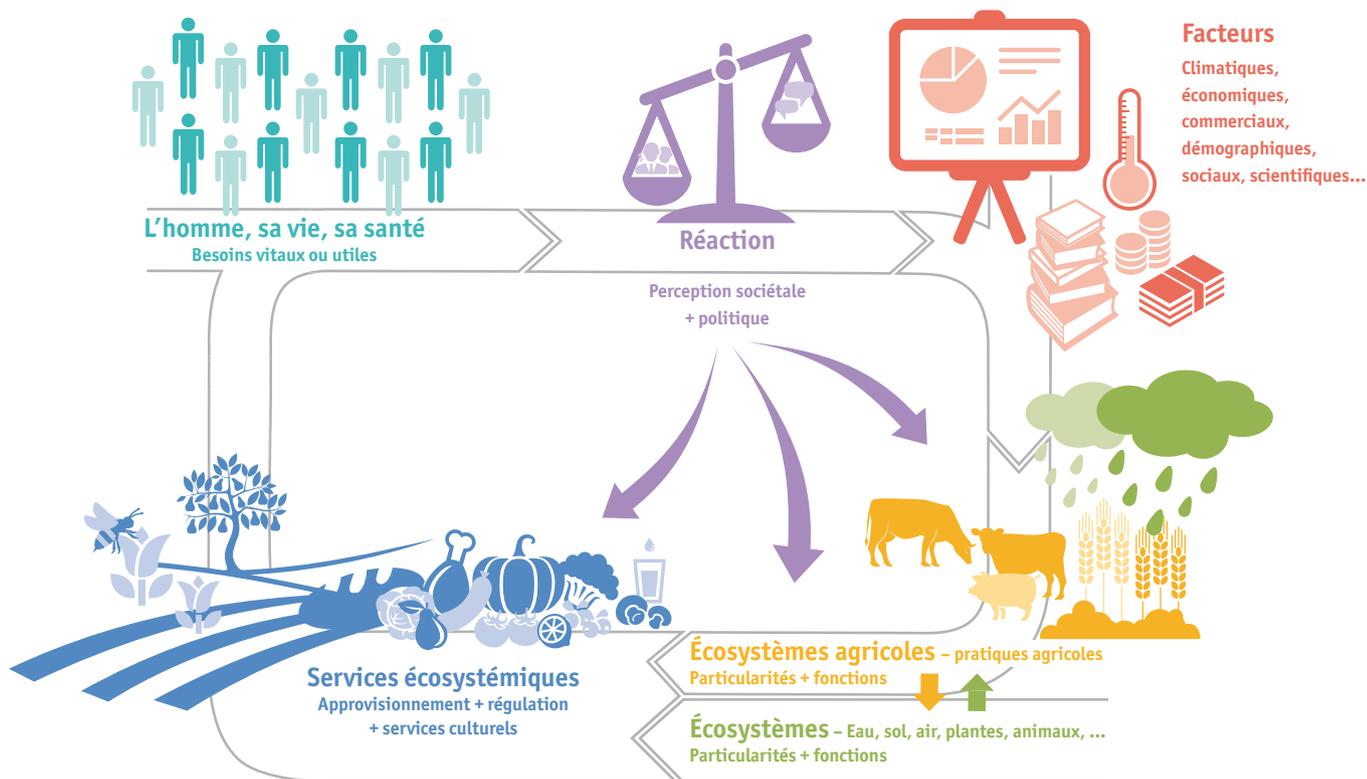
Diffusion

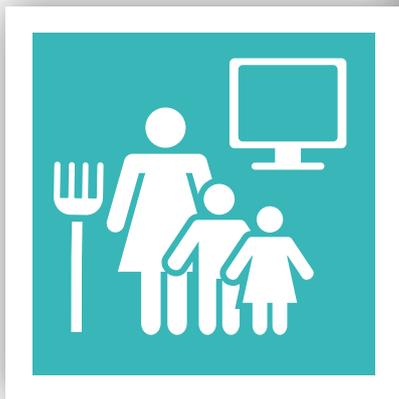
OFCL, Vente des publications fédérales, CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch
N° d'art. 730.681.16F

L'agroécosystème au service de l'être humain

L'être humain reçoit des écosystèmes une variété de prestations qui contribuent à son bien-être. L'agroécosystème fait partie de ces écosystèmes et il est à ce titre non seulement utilisé, mais aussi protégé par l'ensemble des acteurs de l'agriculture. Les services écosystémiques rendus par l'agroécosystème sont par exemple l'approvisionnement en nourriture, des habitats naturels propices à la biodiversité, des sols fertiles et des paysages entretenus. D'une part l'agriculture puise dans les ressources des écosystèmes de quoi assurer la production végétale et la production animale, d'autre part elle intervient dans les processus naturels qui s'y déroulent. Or, peser trop lourd dans ces pro-

cessus, c'est surcharger l'agroécosystème, au risque de diminuer les autres services écosystémiques revendiqués par la société. En clair, il s'agit d'éviter que la production agricole surexploite les écosystèmes, au détriment des fonctions de régulation et de satisfaction des besoins immatériels de l'homme, tout en accordant à la production la place qui lui revient. Le Rapport agricole 2016 met en lumière les aspects de la politique agricole suisse visant plus particulièrement à préserver l'équilibre des écosystèmes, pour notre bien à tous. La présente synthèse du Rapport agricole 2016 expose quelques thématiques traitées.





Importance de la prévoyance professionnelle indépendante

La couverture sociale des femmes

La sécurité économique, juridique et sociale des femmes dans l'agriculture n'est affectée par aucune insuffisance de la loi ; c'est ce qui ressort d'une analyse approfondie de la situation. Cette sécurité n'est généralement pas moindre que celle des autres femmes actives soit dans l'entreprise familiale, pour y travailler ou pour la diriger, soit hors de l'entreprise.

Une campagne a ciblé le déficit constaté dans la « sensibilisation et l'information » : une plateforme thématique a été mise en place pour les questions sociales et juridiques, une charte poursuivant une approche globale a été mise en place pour la vulgarisation agricole et un cahier spécial intitulé « Les paysannes ont des droits » a atteint presque tous les ménages agricoles. Un congrès sur les questions juridiques concernant l'agriculture et des réunions de spécialistes ont également été consacrés à cette thématique.



Revenu agricole

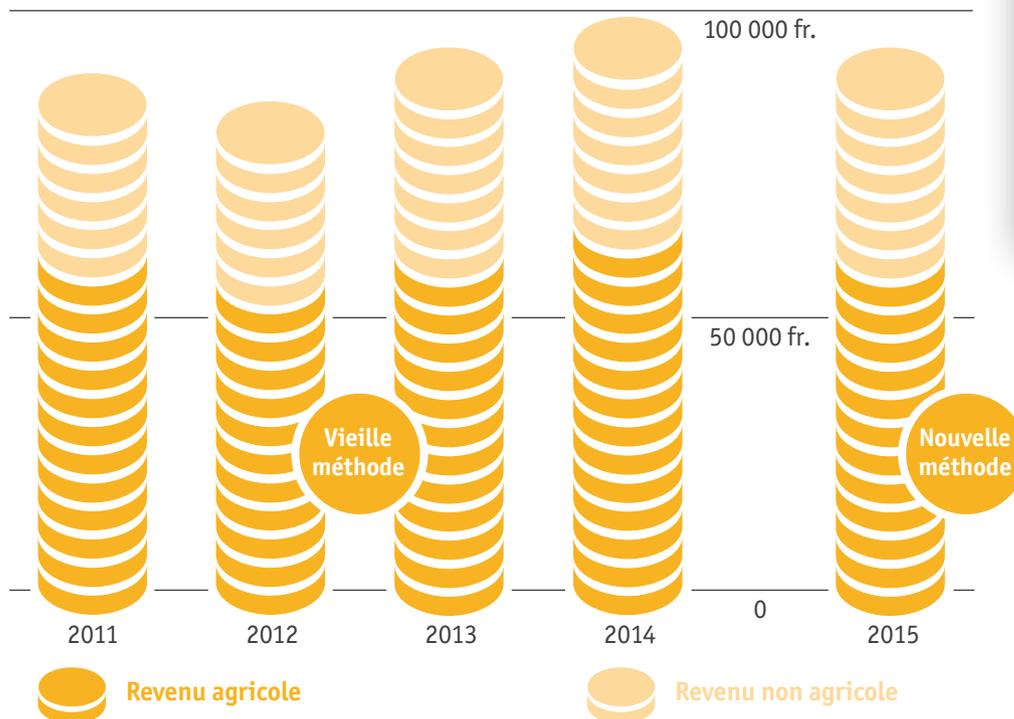
Dans le cadre de l'évaluation, les données relatives aux exploitations ont été pondérées, afin que le revenu calculé pour les exploitations agricoles suisses soit autant que possible conforme à la réalité.

Les résultats sur le revenu agricole en 2015 se fondent sur un nouvel échantillon composé de 2200 exploitations sélectionnées de manière aléatoire. Il n'est donc pas possible de réaliser une comparaison directe avec le revenu de 2014.

En 2015, le revenu agricole moyen était de 61 400 francs par exploitation.



2015 :
61 400 francs
par
exploitation



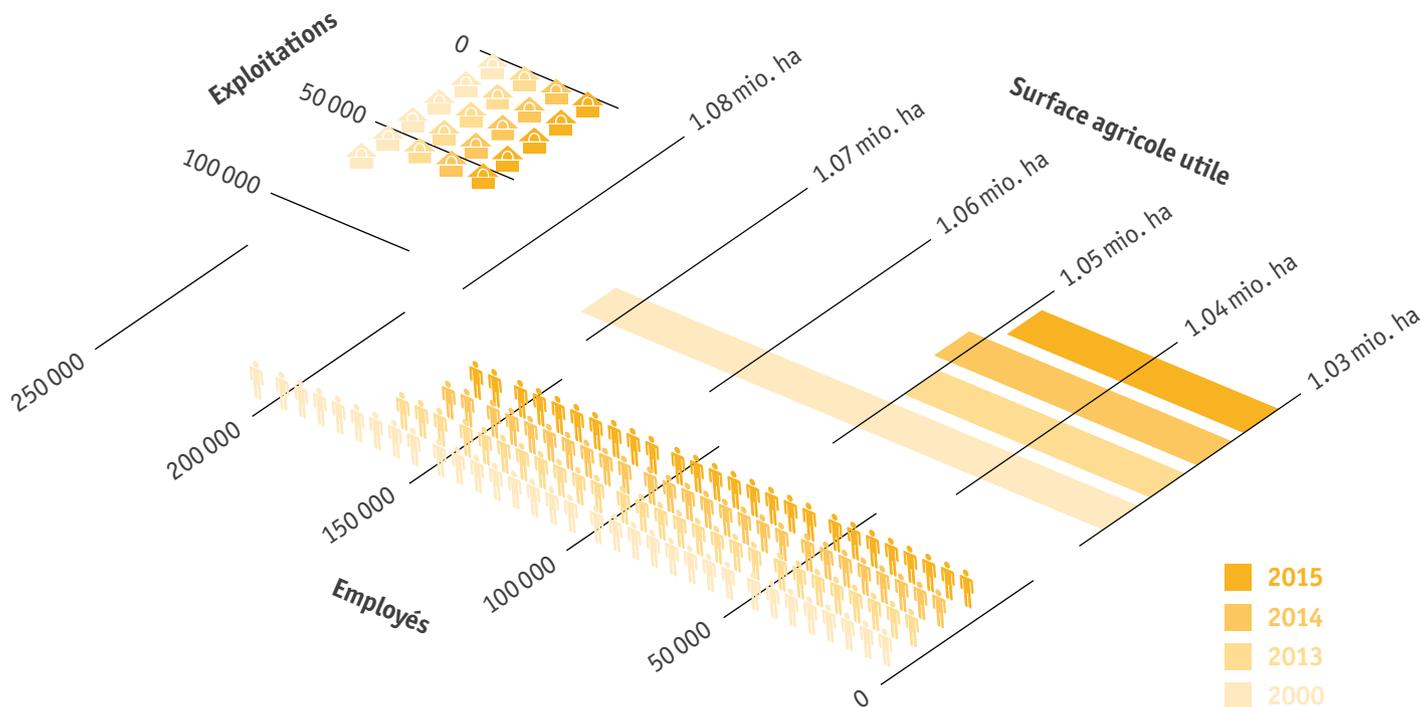


Changement structurel

En 2015, la Suisse comptait environ 53 000 exploitations agricoles, soit 1,5 % de moins que l'année précédente. Ces exploitations gèrent une surface agricole utile de 1,05 million d'hectares, ce qui représente en moyenne une surface de 19,7 hectares par exploitation. Depuis l'an 2000, le nombre d'exploitations agricoles a reculé de 17 300 unités au total, soit 1,9 % par année.

En 2015, le secteur agricole occupait 155 200 personnes, soit 2,3 % de moins que l'année précédente. Cela représente une baisse de 48 600 personnes depuis l'an 2000.

53 232 exploitations
155 184 personnes actives
1 049 478 ha surface agricole utile

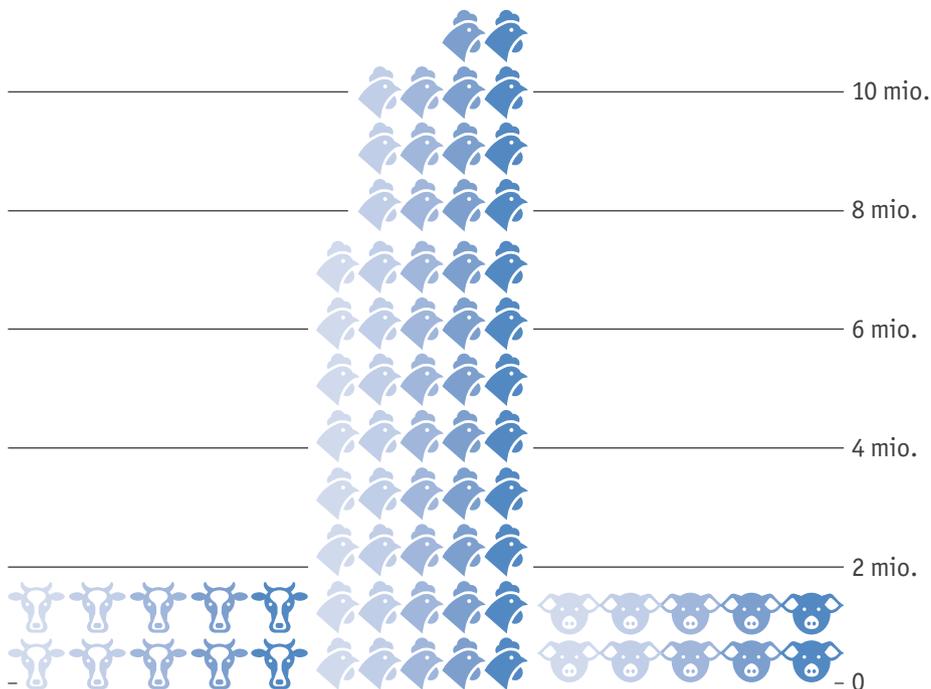


Source : Office fédéral de la statistique

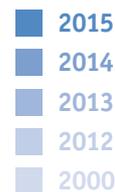
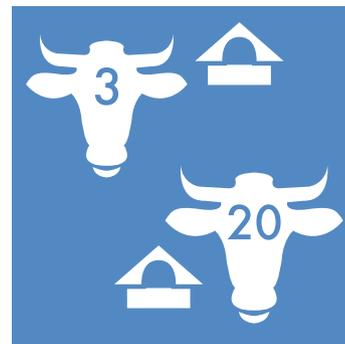
Détenteurs d'animaux de rente et effectifs

Le nombre de détenteurs d'animaux de rente est en baisse depuis des décennies. L'année sous rapport, l'élevage bovin était pratiqué par plus de 36 700 exploitations, l'élevage porcin par environ 6900 et l'élevage de volailles de rente par 12 000 d'entre elles.

Les effectifs d'animaux de rente ont connu des fluctuations diverses au cours des dernières années. Les effectifs de bovins ont légèrement diminué et représentaient 1,55 million d'animaux en 2015. Les effectifs de porcs ont également légèrement baissé, pour atteindre environ 1,5 million d'animaux en 2015. Par contre, les effectifs de volaille augmentent depuis des années : on recensait 10,75 millions d'animaux en 2015.



2000 – 2015 :
effectif de volailles
+ 55 %

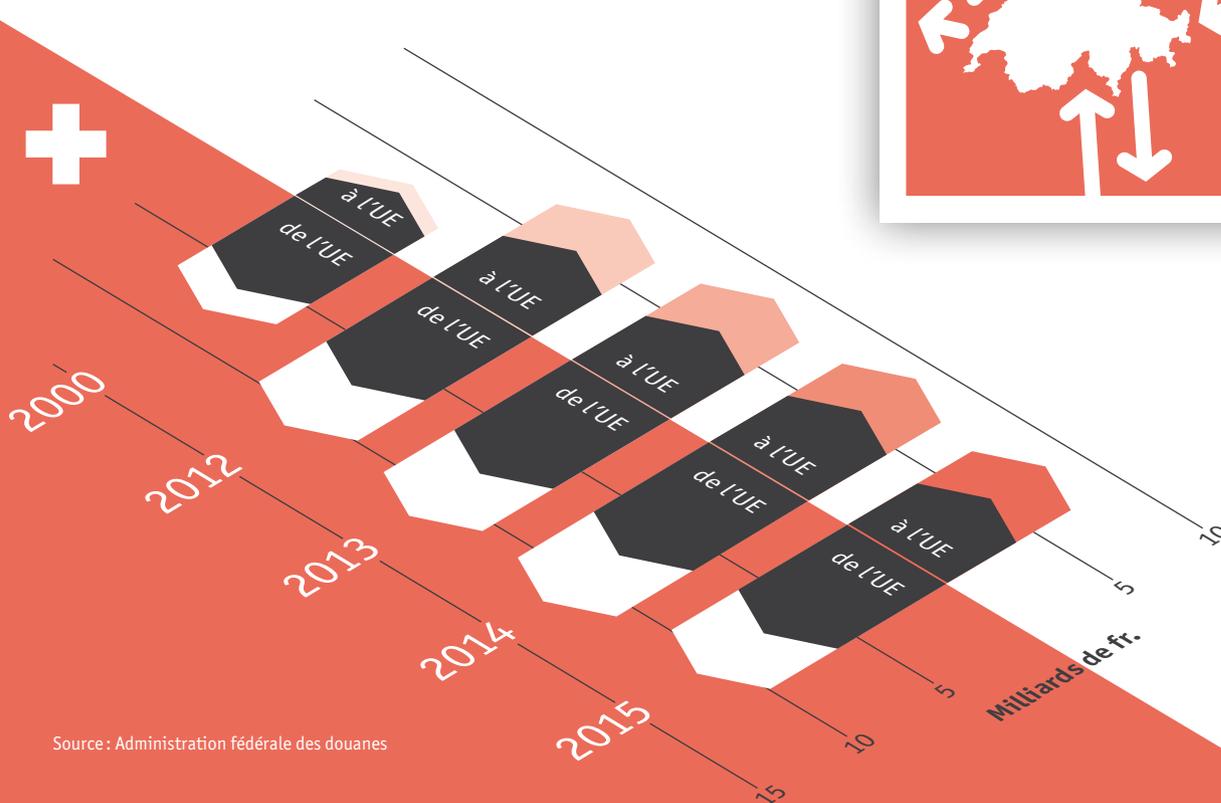
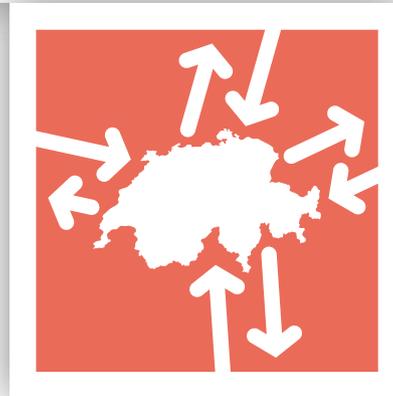


Commerce extérieur de produits agricoles

Le commerce de produits agricoles a légèrement régressé en 2015. La valeur des importations était de 11,5 milliards de francs, à savoir 0,6 milliard de francs de moins que l'année précédente. Les exportations ont baissé de 0,3 milliard de francs par rapport à 2014 (8,5 milliards de francs). Par rapport à l'an 2000, les importations ont augmenté de 3 milliards de francs et les exportations de 5 milliards de francs.

En 2015, 72 % des importations de produits agricoles provenaient de l'UE, alors que 57 % des exportations étaient destinées à l'UE.

L'UE est le principal partenaire commercial de la Suisse



Source: Administration fédérale des douanes

Taux d'auto-provisionnement

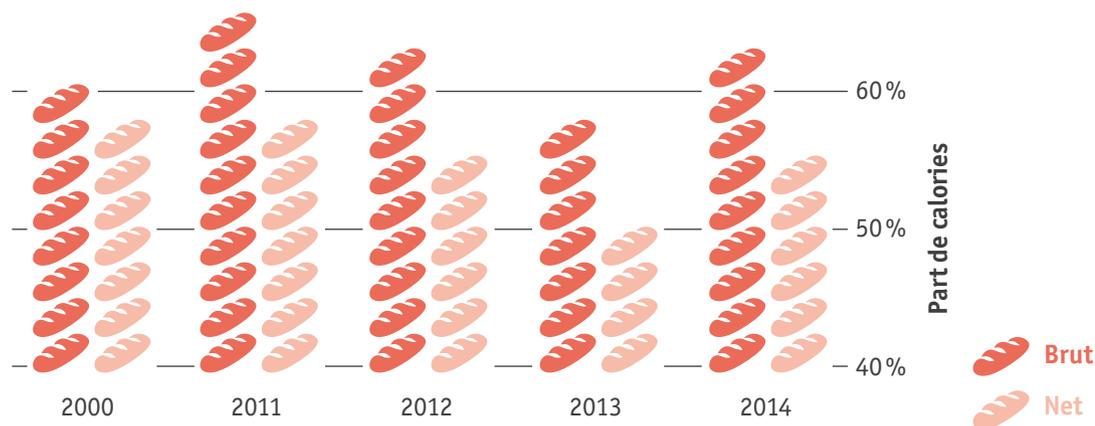
Le taux d'auto-provisionnement correspond à la part de la production indigène dans la consommation totale du pays. On différencie le taux brut et le taux net. Le taux d'auto-provisionnement net prend en compte le fait qu'une partie de la production indigène repose sur du fourrage importé. Pour l'obtenir, on soustrait de la production animale indigène la part produite à partir de fourrage importé.

Le taux d'auto-provisionnement brut était de 63 % en 2014. Il s'agit d'une hausse de 5 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Considéré sur une plus longue période, le taux d'auto-provisionnement brut se maintient autour des 60 %.

Quant au taux d'auto-provisionnement net, il a atteint une valeur de 55 % en 2014, augmentant ainsi de 5 points de pourcentage – de façon similaire au taux d'auto-provisionnement brut – par rapport à l'année précédente.



Taux d'auto-provisionnement brut de 63 % en 2014



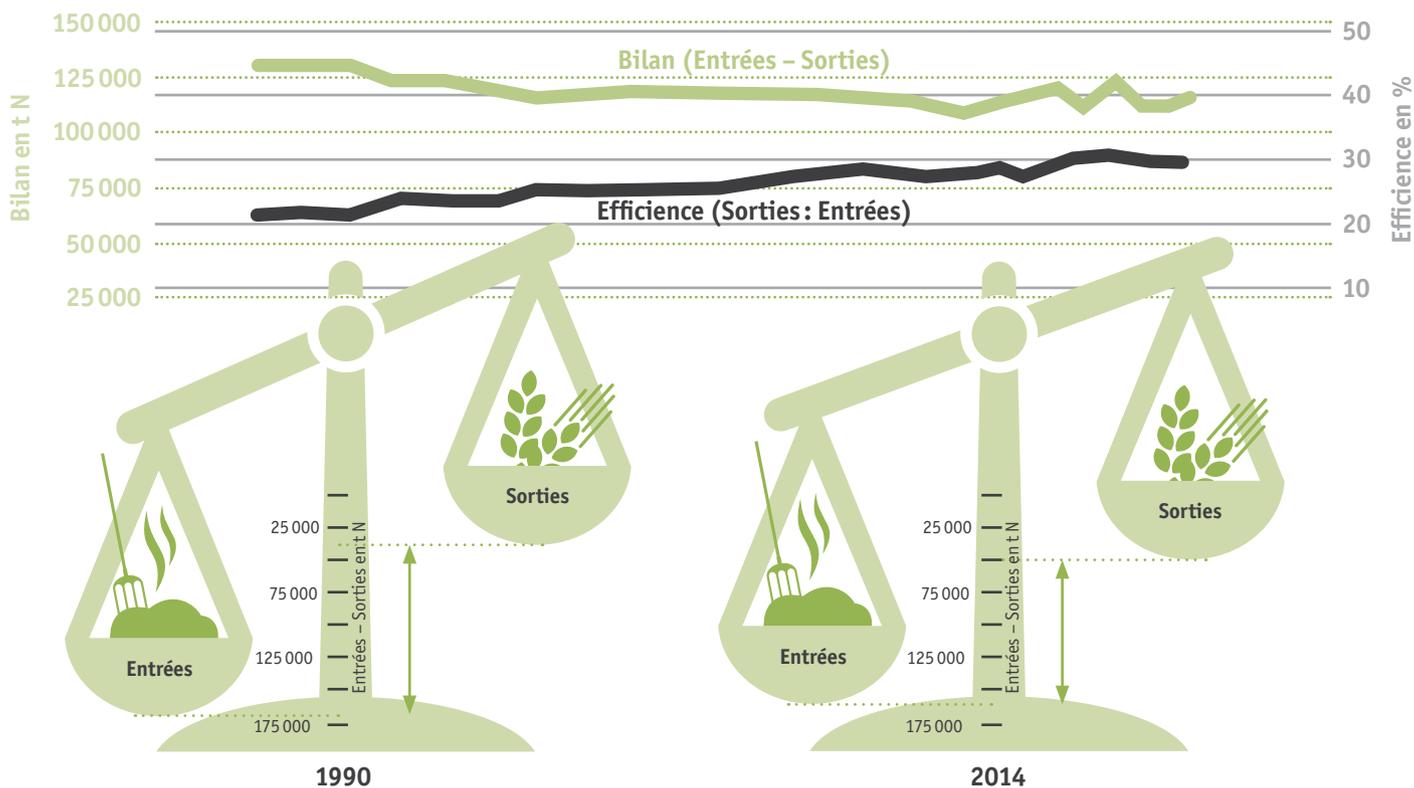
Bilan et efficacité de l'azote

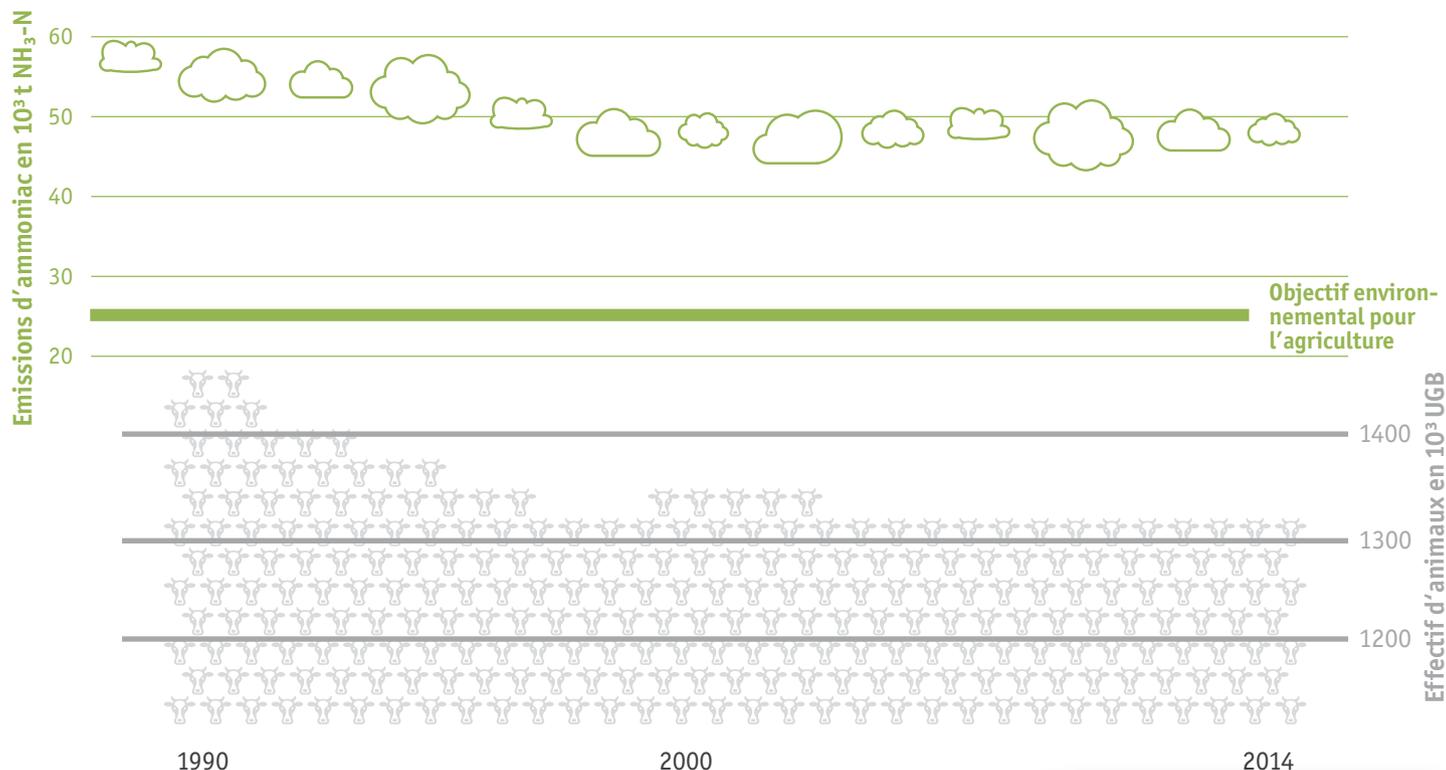
Le bilan national d'azote montre que, entre 1990 et 2014, les flux sortants d'azote sous forme de produits végétaux et animaux ont augmenté d'environ 30% malgré le fait que les apports d'azote sous la forme d'engrais minéraux, d'aliments pour animaux importés, de fixation biologique de l'azote et de dépôt atmosphérique ont globalement diminué de 5%.

L'efficacité de l'azote se mesure au flux d'azote sortant par unité de flux d'azote entrant que l'agriculture suisse génère. Elle n'a cessé de s'améliorer en passant de 22% en 1990/92 à 30% en 2012/14.



**Efficacité de l'azote
1990 – 2014 : + 8 %**

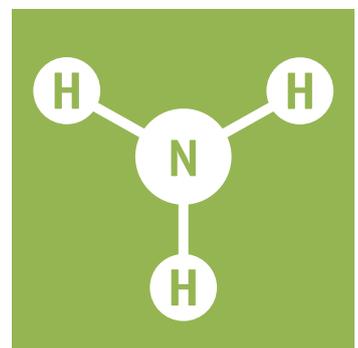




Emissions d'ammoniac issues de l'agriculture

Les émissions d'ammoniac générées par l'agriculture ont reculé de 16 % en Suisse depuis les années 1990/92. Ce recul a eu lieu largement entre 1990 et 2000. Pendant cette période, les effectifs d'animaux ont également diminué en Suisse. Depuis lors, les émissions d'ammoniac sont restées stables à un niveau toujours aussi élevé.

Emissions de NH_3 : en stagnation depuis 2000



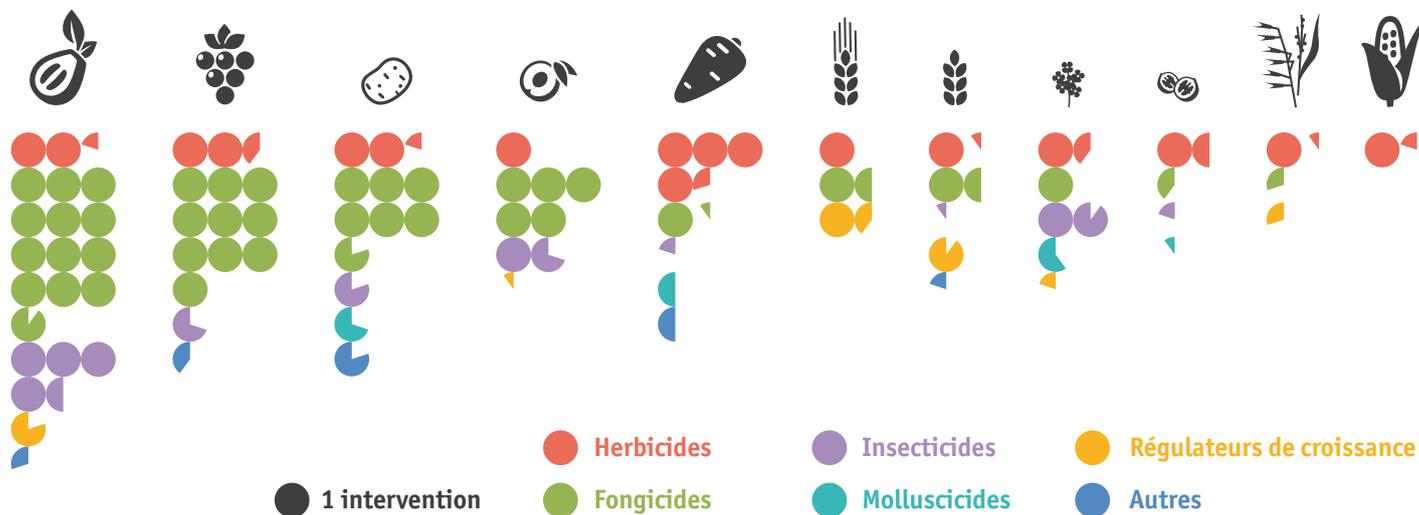
Les données s'améliorent ...



Utilisation de produits phytosanitaires

En Suisse, près de 2200 tonnes de substances actives de protection phytosanitaire sont vendues chaque année. Les quantités vendues sont restées relativement constantes pendant la période 2007 – 2014. Il s'agit surtout de fongicides (40%), utilisés dans la lutte contre les maladies fongiques, et d'herbicides (30%), utilisés contre les adventices. Les insecticides employés contre les insectes nuisibles représentent environ 16% des quantités vendues.

Les fruits, les vignes, les pommes de terre et les betteraves sucrières sont les cultures le plus souvent traitées. Les fongicides et les herbicides sont les produits les plus fréquemment utilisés dans de nombreuses cultures. Les insecticides sont surtout utilisés sur les fruits à pépins, les fruits à noyau et le colza. En vue de permettre une évaluation quantitative des risques, des indicateurs de risque sont actuellement en cours d'élaboration.



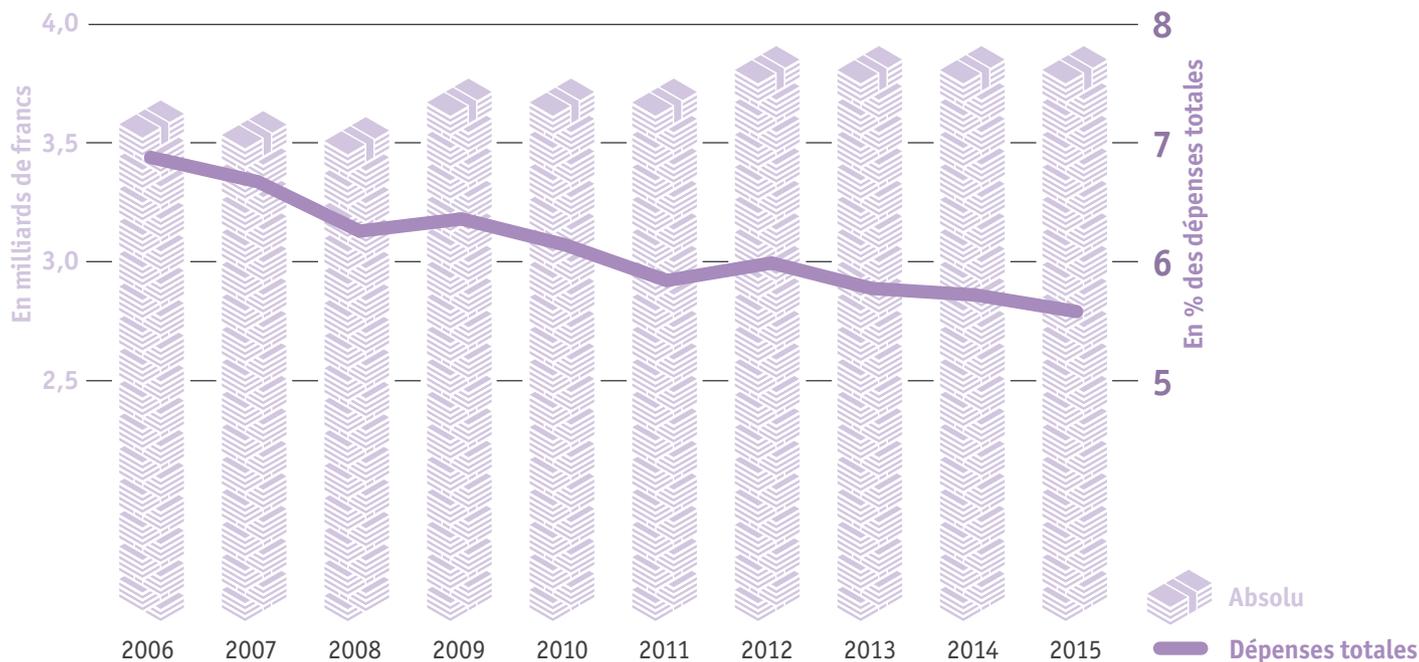
Dépenses pour l'agriculture et l'alimentation

Les dépenses fédérales consacrées à l'agriculture et à l'alimentation se sont montées à environ 3,7 milliards de francs en 2015. Elles se situent ainsi en sixième position après la sécurité sociale (22,0 milliards de francs), les finances et les impôts (9,5 milliards), le trafic et les télécommunications (8,3 milliards), la recherche et la formation (7,0 milliards) et la défense nationale (4,5 milliards).

La part de l'agriculture et de l'alimentation aux dépenses totales de la Confédération s'est élevée à 5,6 % en 2015.



2015 :
3,667 milliards
de francs

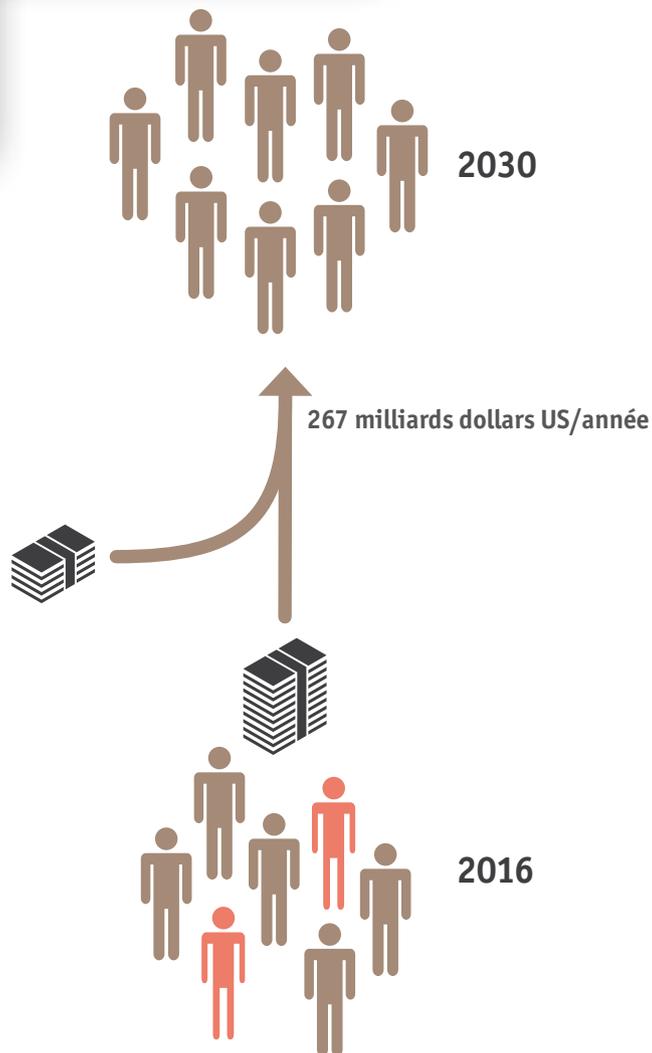


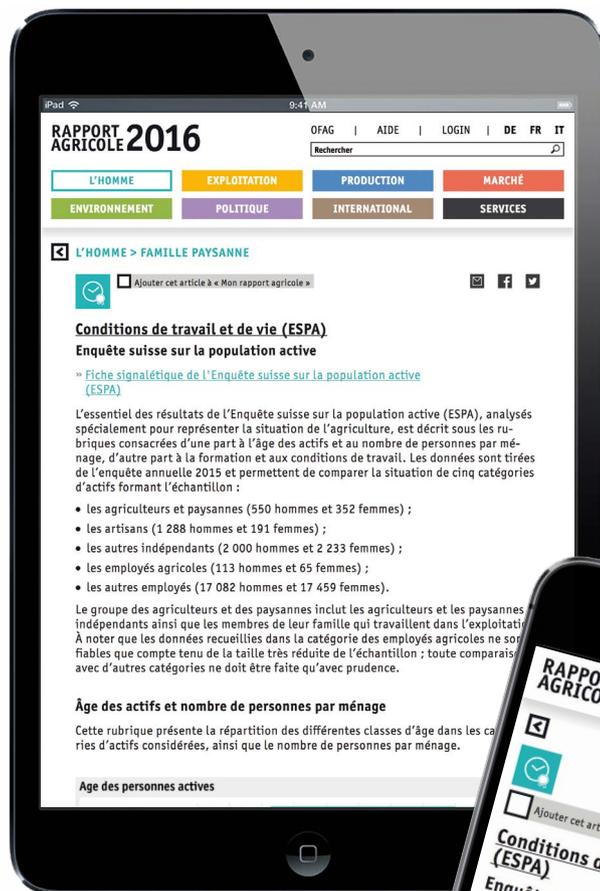
267 milliards de dollars US par année pour un monde libéré de la faim en 2030

Investissements responsables pour un monde libéré de la faim

Environ 800 millions de personnes dans le monde souffrent aujourd'hui de la faim et 2,5 milliards de malnutrition. La problématique de la faim est notamment due à une répartition inégale entre les régions de l'accès aux denrées alimentaires, aux ressources de production, à la recherche et au développement, ainsi qu'à une part élevée de déchets alimentaires et de pertes de récolte.

La vision du 2^e Objectif de développement durable de l'Agenda 2030 des nations Unies est claire et ambitieuse : d'ici à 2030, chaque être humain doit avoir accès à une alimentation saine et suffisante. Selon les estimations de la FAO, cela présuppose des investissements durables et responsables à hauteur de 267 milliards de dollars US par année. Le budget d'investissement disponible au plan mondial doit être utilisé selon les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (CFS-RAI).





Le rapport agricole 2016

Le rapport agricole est disponible sur internet, prêt à être consulté vite et facilement au gré de vos envies. L'agencement clair et simple vous permet de trouver les informations souhaitées rapidement même si vous êtes en déplacement.

Grâce à l'outil « Mon rapport agricole », vous pouvez confortablement composer votre exemplaire personnel en sélectionnant vous-même les thèmes qui vous inspirent.

Le rapport agricole, une mine d'informations ! À découvrir sous www.rapportagricole.ch. Nous vous souhaitons une agréable lecture.



www.rapportagricole.ch

